



SNEC CFE CGC
8 Allée des Bergeronnettes
13013 MARSEILLE

CARREFOUR HYPER SAS
Direction des Ressources Humaines
Marie-Hélène CHAVIGNY
93 avenue de Paris
CS 15105
91342 MASSY Cedex

Marseille, le 12 juillet 2019

OBJET : Structure encadrement 2019

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Pour faire suite à notre précédent courrier du 6 février dernier, dans lequel nous vous alertions déjà à propos de la future structure cible de l'encadrement en hypermarchés, nous tenons à vous faire part aujourd'hui que nos inquiétudes se confirment.

A l'occasion du Comité Central d'Entreprise, vous aviez évoqué le fait que dans le cadre de la réorganisation que subissent les hypermarchés il faudrait peut-être changer de paradigme et penser à réévaluer le degré d'exigence quant à la présentation des rayons, en tenant compte de la future structure humaine.

En effet, l'organisation EOS se met en place progressivement. Mais le SNEC a déjà des remontées à propos du manque d'effectifs, notamment lors d'opérations commerciales importantes (soldes, rentrée des classes, par exemple).

A ce phénomène se greffent certaines pratiques qui perdurent et qui ne sont pas compatibles avec « l'esprit » du projet EOS tel qu'il nous a été présenté. Par ce courrier, nous souhaitons donc connaître votre position concernant les faits observés ci-dessous :

- Les managers sont très souvent sollicités pour remplir des rayons dont ils ne sont pas en charge, en raison du manque d'effectifs. Lorsque cela est ponctuel et exceptionnel cela peut se concevoir. Lorsque cela devient fréquent et répétitif, cela devient la norme.
- Dans le même registre, le principe d'une réouverture doit être l'occasion de ranger, de faire les facings et de proposer au client de fin de journée une qualité de présentation des rayons équivalente à celle offerte aux clients matinaux. Pourtant, désormais et dans beaucoup de magasins, la réouverture est devenue un passage obligé de remplissage. On leur pose la palette et ils remplissent ce qui n'a pu être rempli depuis le matin. Sachez que cette tâche peut durer jusqu'à 1 heure.
- Enfin, dans plusieurs magasins, l'encadrement est fréquemment sollicité (plusieurs fois par semaine) pour effectuer de l'encaissement. Les permanents sont également appelés à prendre une caisse et voire même assurer des tâches du service de nettoyage...



Quelle est donc la place de ces tâches (qui ne sont d'ailleurs qu'un échantillon) dans le projet EOS ? La « philosophie » de ce projet nous a été présentée comme destinée à recentrer les tâches de l'encadrement sur le management. Cela n'en prend pas le chemin si les mentalités n'évoluent pas. Ou alors, il faudra embaucher du personnel pour réaliser les tâches de remplissage...

Nous vous alertons aujourd'hui encore car la mise en œuvre de cette organisation risque d'être dénaturée par la persistance de telles pratiques qui seront un frein à sa réussite.

Dans l'attente de vos réflexions à ce sujet, veuillez agréer madame la directrice nos salutations les plus distinguées.

Thierry FARAUT
Président du SNEC